



ADTM INFOS N°22 – Septembre 2009

Association Des Terres Minées

Siège Social : la Mairie 49120 Cossé d'Anjou

Site Internet : <http://desterresminees.fr/>

Messagerie : desterresminees@free.fr

L'heure est au bilan de l'année écoulée...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25 septembre 2009

20h30

Salle St Clément - Cossé d'Anjou

Accueil des participants

Bilan financier

vote

Montant de l'adhésion

vote

Rapport d'activités

Exposé de la situation

Réflexions sur l'avenir

Renouvellement du Conseil d'Administration

vote

Conclusion

L'ADTM, soucieuse de la pérennité de son action a sollicité par un courrier personnalisé, un certain nombre de personnes directement concernées par les nuisances actuelles et futures de la carrière. Le but est de **renforcer le Conseil d'Administration de l'Association** et d'assurer la **continuité de l'action en cours**.

Quelle que soit l'issue de ce dossier, il sera nécessaire qu'un groupe continue à exister pour faire face à toute situation potentiellement nuisible.

Il est donc URGENT que les personnes concernées s'engagent !

Négliger cet appel peut déboucher sur des regrets qui, bien entendu, ne régleront rien !

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE

Nuisances actuelles – Nuisances futures

Bien que l'activité actuelle de la carrière soit très **réduite**, certaines **NUISANCES** vous ont déjà fait réagir... Vous avez su vous faire entendre auprès de l'entreprise pour certains.

Gardez en tête que **l'exploitation n'est qu'à ses débuts**. Le rythme est faible, le minage n'est pas très profond (20m il y a quelques mois, il est prévu qu'ils atteignent 60m. Le fond de la carrière se situerait alors au niveau du sol de l'église de Cossé d'Anjou). Pourtant les ressentis sont déjà fortement perceptibles

Si une autorisation **définitive** d'exploitation est accordée, les **NUISANCES** seront **MAXIMALES...**

Imaginez ce que cela représentera dans votre vie quotidienne.....



Ne **CROYEZ SURTOUT PAS** que les troubles d'aujourd'hui représentent les nuisances réelles et DÉFINITIVES de la carrière de demain... **BIEN AU CONTRAIRE !!!!** Ces nuisances sont "faibles" par rapport à ce que l'on subira en pleine exploitation!!!! Il suffit d'approcher des carrières en exploitation dans notre secteur pour comprendre ce que cela veut dire !

Nous ne cessons de vous le recommander, adressez un courrier à l'entreprise notifiant vos craintes et constats. Envoyez une copie au Préfet ainsi qu'à l'ADTM, ceci afin qu'il y ait des "traces". Cette "procédure" vous semble certainement lourde. Toutefois, nous n'avons pas été entendus par le biais de nos recours juridiques passés. **Vous, particuliers et riverains de cette carrière,** pouvez encore aujourd'hui **mettre en éveil le Préfet** sur la situation qui nous touche.

Par ailleurs, si malheureusement l'ouverture définitive se concrétise, en cas de dégâts des habitations occasionnés par les vibrations des tirs de mines, pire de maladie déclarée

conséquence de l'inhalation de poussière de silice portée par les vents (agent cancérogène de classe 1, au même niveau que l'amiante), il sera plus aisé d'argumenter et démontrer la responsabilité de l'entreprise par des craintes et constatations mentionnées avant.

Vos écrits apporteront également un appui supplémentaire lors de la prochaine enquête publique. Car elle aura bien lieu un jour cette enquête!! Le dossier traîne..... Posez vous la question de savoir pourquoi..... L'entreprise sait qu'elle n'a pas toutes les cartes en main....

Cette enquête publique sera un temps fort !

Elle reste un des moyens pour s'opposer à ce projet incohérent.

La bataille n'est pas encore gagnée pour l'entreprise!!!!

Prenez en conscience !!!!!

ADHÉSION

Nous reprendrons les adhésions dès l'Assemblée Générale.

Restons mobilisés et Déterminés.

Composition de la Commission Communication

Jacques Gehra – Président ADTM
Antoine Abjean - Relation Presse
Daniel Vételé - Responsable distribution
Bernard Castaing – Responsable site Internet
Jean Louis Colineau – Rédaction
Sophie Roussel – Mise en page

Pour nous joindre directement :
adtm.communication@orange.fr